

F-5.03 : ASPECTS JURIDIQUES DES ECRITS NUMERIQUES ET DE L'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

/// Objectifs pédagogiques

- Fournir les bases indispensables à une bonne compréhension des enjeux juridiques de la dématérialisation des processus et de l'évolution vers le « zéro papier », en un mot la dématique
- Mettre en lumière les contraintes juridiques propres au développement de projets d'archivage électronique

/// Destinataires

- Aux chefs de projets d'archivage électronique des entreprises et des administrations, aux responsables de la sécurité, aux responsables informatiques, aux chefs de projet de conformité, aux juristes d'entreprise, aux archivistes et documentalistes, aux directeurs financiers, aux risk managers et aux directions métiers
- Aux fournisseurs de matériels et logiciels désirant former leurs propres équipes de vente et d'avant-vente

/// Programme: synthèse (voir programme détaillé en page 2)

<p>Jour 1 <i>L'archivage électronique au regard du droit : quelle sécurité juridique ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'obligation légale d'archivage ➤ Les conditions de validité de l'écrit électronique ; valeur probante des documents numérisés ➤ Signature électronique, signature tablette ➤ Le recours à un prestataire d'archivage électronique : statut juridique et obligations légales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les questions de vie privée ➤ Comment concevoir un processus numérique pour assurer la valeur probante des documents et des informations gérées ➤ Le traitement judiciaire d'un contentieux portant sur une preuve numérique
<p>Jour 2 <i>Ecrit numérique et réglementations spéciales - Contexte national & Européen</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les factures ➤ La dématérialisation des marchés publics ➤ Echanges sphère publique / administrés ➤ Les documents comptables 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les bulletins de paie ➤ Spécificité des écrits « ad validitatem » ➤ Projet de règlement européen relatif à l'identification électronique et aux services de confiance

/// Formateur

Jean-Louis PASCON (FEDISA)

Durée	Date de la session	Lieu	Prix par personne
2 jours – 14 h	Contactez l'organisme de formation	Salle de formation – Zone Ouest, Île de la Réunion.	1300 € HT

F-5.03 : ASPECTS JURIDIQUES DES ECRITS NUMERIQUES ET DE L'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

/// Programme détaillé

JOUR 1

L'obligation légale d'archivage

- Quand et pourquoi faut-il archiver selon le droit et la réglementation ?
- Comment gérer les délais légaux de conservation ?

Les conditions de validité de l'écrit électronique

- Comprendre la notion d'écrit « en droit »
- Nécessité d'un écrit pour des raisons de preuve ou pour des raisons de validité

La signification de la notion de « preuve » selon les pays et les juridictions

- Vision anglo-saxonne exemple d'autres pays
- Les différentes approches selon les juridictions (pénales, civiles, commerciales, administratives)

Valeur probante des documents numérisés

- Solutions législatives étrangères
- Solution pénale spécifique en France
- Comment régler la question en l'absence de texte ?

Signature électronique, signature tablette

- Articulation entre les aspects juridiques de la signature électronique et la réalité de la pratique
- La signature tablette est-elle une signature ?
- Comment évaluer de façon quantitative une signature électronique : la méthode RACINE/EIFISA

Les questions de preuve

- Faut-il toujours un écrit signé électroniquement ?
- À partir de quand a-t-on un écrit électronique valablement signé ?
- L'archivage électronique est-il licite ?
- Peut-on numériser puis détruire ses archives papier ?
- Quelle est la valeur probante d'une copie numérique ?
- L'horodatage électronique a-t-il valeur légale ?
- Que vaut un simple e-mail d'un point de vue légal ?
- Quelle est la valeur probante d'un outprint ?

Le recours à un prestataire d'archivage électronique

- Quel est le statut juridique des prestataires d'archivage électronique ?
- Quelles sont leurs obligations légales ?
- Quelle valeur ajoutée donnent-ils aux documents qu'ils archivent ?
- Quels sont les aspects contractuels à prendre en considération lorsqu'on recourt à un prestataire d'archivage électronique ?

Les questions de vie privée

- L'archivage électronique est-il soumis à la législation sur la vie privée ?
- Quelles sont les conditions de licéité d'un archivage électronique au regard de la vie privée ?
- En particulier, quels sont les problèmes liés à l'archivage des e-mails ?

Le traitement judiciaire d'un contentieux portant sur une preuve numérique

- Relation avec les experts : comment se déroule une expertise judiciaire
- Intérêt de la convention de preuve
- Nécessaire implication des acteurs de la sécurité et de la conformité

JOUR 2

Les factures

- Compréhension de l'historique et de l'évolution européenne
- Les factures EDI (échange de données informatisées)
- Les factures signées électroniquement
- La piste d'audit

La dématérialisation des marchés publics

- Le contexte européen
- Décodage de la réglementation
- Rôle et responsabilité des plates-formes d'intermédiation

Echanges sphère publique / administrés

- Contexte européen
- Solutions française
- Sphère d'applicabilité du RGS (Référentiel général de sécurité)

Les documents comptables

- Sarbanes Oxley
- Loi de sécurité financière
- Certification des logiciels comptables – questions autour de la violation du principe d'intangibilité des écritures
- Piste d'audit

Les bulletins de paie

- Réglementation
- Norme AFNOR
- Portée de la norme, aspects pratiques

Spécificité des écrits « ad validitatem »

- Qu'est-ce que c'est ? Exemples
- Exigences juridiques des écrits « ad validitatem » dématérialisés
- Enjeux, nécessité d'une analyse de risque au cas par cas

Projet de règlement européen relatif à l'identification électronique et aux services de confiance

- Signature et cachet électronique, horodatage
- Authentification des sites marchands
- Impact des procédures de qualification : enjeux pour la France, risque de « forum shopping »
- Obligation de notification des failles de sécurité